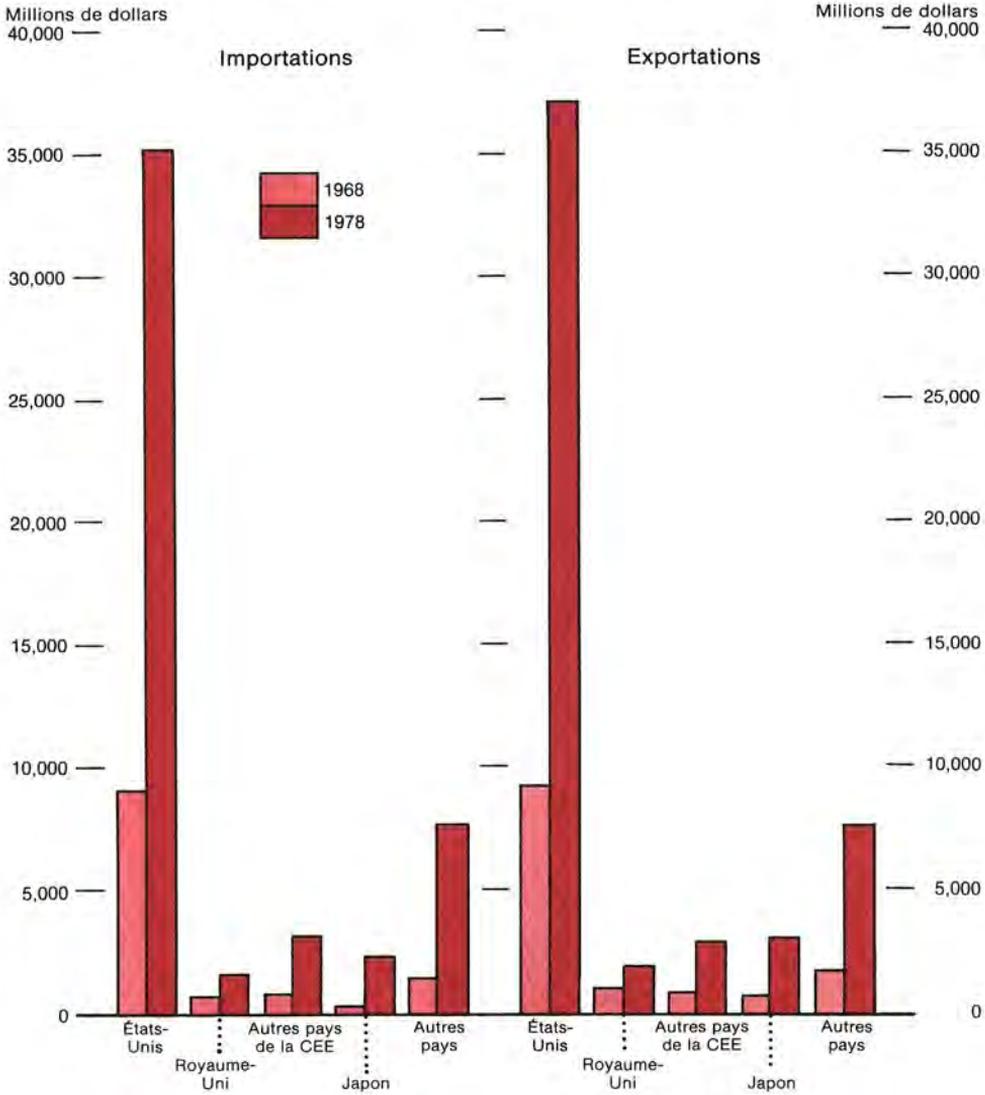


Commerce du Canada



exportations canadiennes; enfin, ils donnent des conseils au ministère, à d'autres organismes gouvernementaux et aux milieux d'affaires canadiens en ce qui touche les problèmes et les possibilités du marché d'exportation.

Le Service des délégués commerciaux compte 89 bureaux commerciaux dans 65 pays. Son rôle consiste principalement à favoriser le commerce d'exportation du Canada et à faire valoir et protéger les intérêts commerciaux du pays à l'étranger. Aussi le délégué commercial est-il appelé à remplir diverses fonctions: agir à titre de conseiller commercial en matière d'exportation; mettre les acheteurs étrangers en rapport avec les vendeurs canadiens; aider à organiser des foires et missions commerciales; recommander des modes de distribution et le concours d'agents compétents; finalement, faire